

2. SYNTHÈSE DES RESULTATS OBTENUS DURANT LE PLAN D'ACTION 1996-2002

L'étude a montré que le plan d'action devait reposer sur 5 axes principaux :

2.1. *Suivi biologique*



Chaque hiver, une chambre de capture est mise en place à l'embouchure du Boiron. Les poissons ainsi capturés sont anesthésiés, mesurés et marqués (pose d'une petite plaquette numérotée sur le dos de chaque individu). Après marquage, tous les poissons sont relâchés dans la rivière. Il est ainsi possible de déterminer le destin des poissons. La taille moyenne des truites migrant dans le Boiron était de l'ordre de 50 à 60 cm pour un poids de 1 à 3 kg (la plus grande était un mâle de 91 cm pour un poids de 7.5 kg.). La plupart des poissons sont âgés de 3 à 5 ans lorsqu'ils migrent dans la rivière.

Par ailleurs, le suivi biologique comprenant également des pêches électriques en juillet et en octobre. Il est ainsi possible de déterminer de manière précise la quantité réelle de poissons à l'échelle de l'ensemble du bassin versant. On a ainsi pu notamment démontrer que la plupart des jeunes individus se trouve principalement dans les secteurs amont de la rivière, là où la qualité de l'eau est bonne et les berges garnies de forêts..

2.2. *Migration des poissons*

Du bord du Léman à Villars-sous-Yens, on trouvait, en 1996, 5 obstacles à la migration sur le cours du Boiron. La chute de la route suisse (à 500 m de l'embouchure) constituait un obstacle quasiment infranchissable. Grâce au concours de nombreux partenaires (Confédération, Service des Eaux, sols et Assainissement, Conservation de la Faune, Centre de formation des forestiers, Commune de Morges, Office de la Protection civile, Fondation Ernest Dubois), l'ouvrage a été complètement remanié au printemps 1997.

En automne 2002, l'ouvrage sous le pont CFF a été muni de ralentisseurs de courant pour être plus facilement franchissable. Par ailleurs, l'obstacle au niveau de la STEP de Lully et du Moulin de Lussy ont tous deux fait l'objet d'étude détaillée. Les travaux devraient débuter à Lully au printemps 2003. Un complément d'étude est encore nécessaire à Lussy. Lorsque ce dernier ouvrage aura été aménagé, se sera l'ensemble du cours d'eau, soit plus de 13 km qui seront accessibles aux truites, contre 500 m avant 1996.



2.3. *Qualité et quantité d'eau.*



Sans une amélioration significative de la qualité de l'eau, tous les autres efforts consentis pour la renaturation de la rivière n'auront que peu d'effet. Les prélèvements d'eau effectués, par ou en collaboration avec le laboratoire cantonal du SESA, ainsi que les données obtenues dans le cadre des campagnes de l'ASL, ont permis d'identifier 7 principaux rejets polluants. Une étude de la faune benthique effectuée en collaboration avec le Centre de la Conservation de la Faune, a permis de démontrer une sensible détérioration de la qualité des eaux de l'amont vers l'aval. Des 7 rejets polluants identifiés, 2 ont déjà été éliminés.

Pour les autres, des contacts sont pris avec les différentes communes concernées pour trouver une solution acceptable par tous. Sur le Blétru, il s'agit notamment de trouver un nouveau mode de gestion pour certains dépotoirs de vignes. Sur le Pontet, des investigations complémentaires sont en cours pour trouver l'origine des eaux usées dans la canalisation d'eau claire. Sur l'Irence, il s'agit notamment de modifier certains déversoirs d'orage. Ces actions demandent du temps et de la volonté politique. Une commission a également été formée dans le but de solutionner les problèmes chroniques liés aux apports polluants diffus provenant de l'agriculture. Une station de lavage et de récupérations des produits phytosanitaires va être prochainement construite. Il s'agit d'un projet pilote pour l'ensemble du Canton de Vaud. Par ailleurs, pour pouvoir efficacement améliorer la situation, il s'agit aussi de soutenir le débit d'étiage. En effet, l'impact des rejets sera d'autant plus important que le débit de la rivière est faible.

2.4. *Milieux annexes*

Une attention particulière a été également portée sur les milieux annexes, berges, forêt riveraine, bras morts, étangs. Ainsi, près de la STEP de Lully, à l'issue des travaux effectués dans le cadre de la modification du pont de l'autoroute, des mares temporaires ont été construites afin d'abriter diverses espèces d'amphibiens (grenouilles, tritons, crapauds). De nombreuses observations de l'avifaune locale ont également été effectuées.



2.5. *Sensibilisation du public.*



La réussite à long terme de la revalorisation d'une rivière, comme d'ailleurs tout autre intervention dans la nature, réside avant toute chose dans la bonne volonté du public. Cette bonne volonté dépend en grande partie de la compréhension de la problématique en question. C'est la raison pour laquelle il avait été prévu de réaliser le long du cours d'eau un sentier didactique permettant à chacun de comprendre la biologie et les problèmes que rencontrent les poissons pour se reproduire et se maintenir dans une rivière. Au-delà de cet objectif piscicole, c'est tout le patrimoine naturel et culturel autour de la rivière que l'on peut découvrir au cours d'une balade. Par une sensibilisation du grand public à l'importance, mais aussi à la fragilité, de ce milieu, l'ATL espère ainsi contribuer à la sauvegarde de tout ce patrimoine d'une valeur inestimable.

Dans le vallon du Boiron, 12 panneaux didactiques ont été placés aux endroits-clé pour expliquer le long du parcours de 7 km, les principaux aspects de la faune et de la flore des berges du lac, de la rivière et de la forêt, ainsi que diverses curiosités culturelles. Chaque panneau contient une illustration, un court texte, ainsi que des indications spéciales à l'attention des enfants.

3. ENSEIGNEMENT A TIRER DU PLAN D'ACTION 1996-2002

La revalorisation d'une rivière, comme le Boiron de Morges, passe par un ensemble d'étapes indispensables. Toutes ces étapes sont fondamentales. On entend beaucoup de bons sentiments : « y-a qu'à..., il faut qu'on ..., c'est simple, il suffit de ... ». La réalité est tout autre. La rivière est un univers complexe où tout est imbriqué, où chaque action apparemment isolée peut avoir des conséquences directes, parfois inattendues sur une part importante de l'écosystème. La rivière touche tout le monde, mais chacun la regarde à sa façon et la considère à sa manière. Toute la difficulté consiste à faire converger les regards dans la même direction afin d'atteindre l'objectif visé. Globalement, on peut tirer les grands principes suivants de l'expérience du Boiron jusqu'à aujourd'hui :

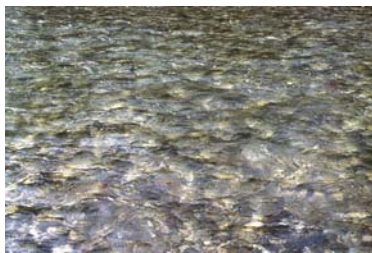
- Chaque rivière est unique. Il est donc fondamental, avant de se lancer dans un aménagement, d'étudier précisément l'état initial de la rivière afin de bien définir les facteurs limitants. Une solution ayant fait ses preuves dans une rivière peut apparaître totalement inadaptée dans une autre.
- Il est fondamental de considérer la rivière à l'échelle de tout son bassin versant. En effet, des interventions apparemment situées fort loin géographiquement de la rivière peuvent néanmoins avoir des conséquences directes graves sur celle-ci. La rivière ne s'arrête pas là où ses berges ne sont plus mouillées.
- A l'échelle de son bassin versant, on touche de très nombreux acteurs ayant tous un rôle à jouer. Dans le cadre d'un développement durable et une réussite à long terme, il est fondamental de tenir compte de tous les partenaires potentiels, pêcheurs, protecteurs de la nature, forestiers, certes, mais aussi agriculteurs, entrepreneurs, pouvoirs publics etc. C'est seulement lorsque l'ensemble de la collectivité aura pris conscience de la beauté, mais aussi de la fragilité, de cet écosystème que des actions pourront être entreprises par tous, chacun à son niveau mais allant toutes dans la même direction, pour améliorer de manière significative l'état de la rivière. Cela demande du temps, de l'argent, de la persuasion, ... de la passion et du cœur !

4. DESCRIPTIF DU PLAN D'ACTION 2003-2007

Les interventions, ainsi que les modalités de celles-ci, sont décrites en détails dans les différents chapitres du rapport sur le suivi. On se contentera donc ici d'évoquer les principes sans entrer dans les détails techniques de réalisation. Le plan d'action 2003-2007 comprendra 5 volets principaux :



Le suivi biologique comprenant les pêches électriques en juillet et en octobre doit être poursuivi. Il permettra de quantifier la réponse de la population piscicole aux améliorations environnementales attendues suite aux interventions effectuées, notamment en matière de qualité de l'eau et d'élimination des obstacles à la migration.



Des actions liées à l'amélioration de la **qualité de l'eau** et de sa **quantité** forme un second volet capital du plan. Il s'agira dans cette partie de travailler en synergie avec les actions entreprises directement par le SESA dans le cadre du *Groupe Boiron*, notamment en ce qui concerne la lutte contre les apports de pesticides. En ce qui concerne la quantité d'eau disponible, c'est essentiellement au niveau de la gestion du Bief que se portera nos efforts.



Deux **obstacles à la migration** doivent encore être aménagés afin de permettre la libre migration des espèces sur l'entier du Boiron de Morges. L'étude de l'obstacle à la hauteur de la STEP de Lully est terminée. On devrait entrer dans la phase de réalisation au printemps prochain. Pour le dernier obstacle à la hauteur du Moulin de Lussy, une étude préliminaire a déjà été effectuée. Il s'agit maintenant de faire encore une étude de détail et d'obtenir les diverses autorisations afin de pouvoir créer les ouvrages pour en permettre le franchissement.



Les **milieux annexes** sont un autre aspect important qui doit être développer dans le futur plan d'action. En effet, il s'agit d'entretenir et d'améliorer divers zones humides observées ou créées lors du précédent plan. Les mares temporaires près de l'embouchure et sous le pont de l'autoroute feront notamment l'objet d'une attention particulière. De même des actions spécifiques sont proposées pour différentes espèces d'oiseaux, ainsi que de chauves-souris.



Finalement, rien ne sera possible sans une **sensibilisation du public**. Il s'agit là d'un soucis constant de l'ATL et divers moyens ont déjà été mis en place dans le précédent plan. Un sentier nature, construit le long des rives du Léman et du Boiron, pourrait être prolongé. Un site internet et des articles fréquents dans les médias renseignent utilement le public. Il s'agira de le mettre à jour et d'y présenter les nouveaux résultats. De même de nombreuses conférences ou visites seront organisées afin de permettre à tout un chacun de se rendre compte de la beauté mais aussi de la fragilité de ces écosystèmes aquatiques.

5. BUDGET ET PLANNING

Le budget pour l'ensemble du plan d'action 2003-2007 est présenté ci-dessous, ainsi que le planning des opérations souhaitées :

Thème	Descriptif	Date	Coûts	
			par an ou par action	pour le plan 2003-2007
Suivi biologique	Pêches électriques en juillet et octobre (2 * 1 semaine, 4 personnes), détermination d'âge, suivi des recaptures, rédaction de rapport, suivi des travaux, suivi de la qualité de l'eau Assistance pour suivi (1 poste à 25%)	Juillet et octobre chaque année	39 000,00	195 000,00
		Ponctuel	12 000,00	60 000,00
Embouchure de la rivière	Participation aux travaux de renaturation, notamment pour les mares temporaires en rive gauche et droite	chaque année	5 000,00	25 000,00
Qualité de l'eau	Participation à l'élimination des rejets identifiés. Etudes ponctuelles Participation à la construction des stations de lavage	chaque année	5 000,00	25 000,00
		Ponctuel		100 000,00
Quantité d'eau	Modification du Bief de St-Prex. Etanchéification du bief, pose d'une vanne, création de puis de pompage	2004		80 000,00
Obstacle à la migration	Etude de détail par un bureau d'ingénieurs d'une passe à la hauteur de la chute du moulin de Lussy Participation à la construction de la passe	2004		30 000,00
				100 000,00
Milieux annexes	Suite du reboisement des berges à la hauteur de Froideville Gestion de la végétation près des mares temporaires sous le pont de l'autoroute Recensement de la faune et de la flore dans les mares temporaires	2003 à 2005	2 000,00	6 000,00
		Automne de chaque année	1 000,00	5 000,00
		2003 et 2005 et 2007	3 000,00	9 000,00
Avifaune	Construction et pose de niochors Suivi de l'avifaune	chaque année	2 000,00	10 000,00
		chaque année	1 000,00	5 000,00
Mammifères	Construction et pose de niochors pour chauves-souris Suivi des chauves-souris	chaque année	500,00	2 500,00
		chaque année	500,00	2 500,00
Sensibilisation du public	Entretien du sentier de la Truite Prolongement jusqu'au source du Boiron à Froideville Mise à jour du site internet Création d'une publication grand public sur l'ensemble du projet	printemps de chaque année	2 000,00	10 000,00
		2006		25 000,00
		chaque année	2 000,00	10 000,00
		2007		40 000,00
			Sous-total	740 000,00
			Imprévus	30 000,00
			Total:	770 000,00

6. FINANCEMENT

Le plan d'action 2003-2007 directement dirigé par l'ATL est donc budgété à 770'000.- sur 5 ans. Il est à noter que durant cette même période, le SESA va en outre investir 300'000.- pour la lutte contre les pesticides et que les coûts pour la passe à poissons de la STEP de Lully qui va être construite s'élèvent à quelques 400'000.- (financement d'ores et déjà assuré). Ainsi, à terme pendant la période 2003-2007, pour autant que le plan d'action proposé se réalise, ce sera près de 1.5 million qui seront investis dans le Boiron.

L'ATL va chercher à financer sa part, soit 770'000.-, à raison de 460'000.- par des fonds publiques (Confédération, Cantons, Communes) et 310'000.- par des fonds privés (Fondations diverses)

La création du Sentier de la Truite dans le cadre du projet général de renaturation du Boiron de Morges est la meilleure preuve que de nombreuses réalisations sont possibles si chacun, à son niveau, participe à l'œuvre commune. Si les particuliers, les Communes, l'Etat et les entreprises privées n'avaient pas participé, il n'aurait jamais vu le jour. Le rôle essentiel de l'Association Truite-Léman aura peut-être été, l'espace d'un moment, de faire en sorte que tous ces partenaires regardent ensemble dans la même direction pour le bénéfice de tous.

L'Association Truite-Léman fait désormais sienne la devise gravée sur le pont construit le 6 octobre, enjambant le Boiron :

« Que le rêve dévore votre vie avant que la vie ne dévore votre rêve, St-Exupéry ».

Vufflens, le 2 juin 2003